# VILLE DE CHINY



## **FORMULAIRE D'OFFRE**

Le formulaire d'offre entièrement rempli, daté et signé doit parvenir à l'Administration communale de CHINY, Rue du Faing 10 à 6810 JAMOIGNE, sous pli définitivement scellé où il sera inscrit : Offre pour la vente de peupliers (Service Urbanisme).

- Soit par lettre recommandée avec avis de réception à l'attention du service marchés publics
- Soir par e-mail à l'adresse suivante : urbanisme@chiny.be

Pour le 28 août à 14h00 au plus tard.

# MISE EN VENTE DE BOIS NON SOUMIS AU REGIME FORESTIER PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHINY

68 peupliers marqués situés sur la route de Prouvy – Saint-Vincent (voir carte et la visite obligatoire)

L'offre doit **OBLIGATOIREMENT** être rédigée sur ce formulaire, datée et signée.

La vente est de gré à gré, cela s'entend que l'attribution du lot) se fera au soumissionnaire ayant remis l'offre écrite la plus intéressante.

Le soussigné :
Nom
Prénom :
Domicilié à :
Ruen°
Localité :Code postal :
Pays :
Tel. :
E-mail :
OU (1)
La société :
Forme juridique :
Dénomination/ raison sociale :
Numéro d'entreprise :
Ruen°n
Localité :
Code postal :
Pays :
Ici représentée par le(s) soussigné(s): (Directeur gérant, associé membre du personnel,)
Nom
Prénom :
Tel. :
E mail:

# PERSONNE DE CONTACT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHINY :

<u>Technique</u>: service Travaux : 061/32.53.61

<u>Administratif</u>: service Urbanisme: 061/325.352

Protection des données personnelles,

 (2) J'accepte que mes données personnelles soient traitées dans le cadre de la vente des biens de la Ville de CHINY

Pour toutes question ou pour exercer vos droits consacrés par le RGPD, vous pouvez contacter l'Administration communal soit :

- Par courrier: Rue du Faing 10 à 6810 JAMOIGNE
- Par e-mail : dpo@chiny.be
  - (1) Biffer les mentions inutiles
  - (2) Sans accord de votre part, votre dossier ne pourra être traité en aucune manière

S'engage (s'engagent) par la présente, à acquérir, conformément aux clauses et conditions générales relatives à la vente desdits biens, le lot suivant moyennant le prix indiqué :

LOT : Abattage et évacuation de 68 peupliers moyen	nant le prix de :
En chiffres :	EUR,
En toutes lettres :	EUR

#### **VISITE OBLIGATOIRE:**

Le candidat acquéreur devra inspecter les biens mis en vente directement sur la route de Prouvy – Saint-Vincent (voir carte).

- DATE
- SIGNATURE DE L'AGENT COMMUNAL EN CHARGE DE LA VISITE

Le candidat acquéreur connaîtra donc parfaitement l'état dans lequel se trouve les biens mis en vente au moment de rédiger son offre. Aucune réclamation ultérieure ne pourra de ce fait être introduite à ce sujet après le dépôt de l'offre.

Le soumissionnaire doit obligatoirement faire signer son offre (onglet « visite ») par l'agent communal présent lors de la visite.

# **DELAI DE VALIDITE DE LA PRESENTE OFFRE**

Je resterai (nous resterons) engagé(s) par la présente offre, pendant un délai de <u>60 jours calendrier</u> prenant cours le lendemain de la date ultime du dépôt des offres.

## **DELAI DE PAIEMENT**

Il est entendu que le paiement des biens sera effectué dans les 15 jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture annexée au courrier notifiant l'attribution de la vente.

#### **PRISE DE POSSESION**

Après paiement des sommes dues, l'acquéreur prendra contact avec l'employé communal qui sera indiqué sur le courrier de notification d'attribution de la vente.

L'acquéreur ne pourra abattre et évacuer les arbres qu'après le paiement du prix de l'offre et la confirmation du Service Finances de la Ville de CHINY de la bonne réception dudit paiement.

Pour les sociétés veillez à ce que la signature apposée à la soumission soit bien celle de la personne citée en 2ème page en tant que mandataire.

Fait à	, le	
	Le(s) soumissionnaire(s),	
	(Signatures)	

Nom(s) et prénom(s) du (ou des) signataire(s)